

LIVRET D'ACCUEIL

Parcours 7-10



LE GINKGO – service Jeunesse
7/9, Boulevard Jean Jaurès
78800 HOUILLES
☎ : 01.61.04.42.60

INTRODUCTION :

A la suite de la consultation citoyenne, le service jeunesse fait évoluer le club 7-10 et propose désormais des parcours 7-10. Dans un souci d'être au plus proche des besoins des familles et de proposer des actions éducatives et de qualité, les parcours 7-10 permettront aux enfants de pouvoir choisir parmi différentes thématiques.

QU'EST-CE-QUE C'EST ?

Les enfants auront la possibilité de choisir entre des parcours différents chaque semaine.

Les parcours proposés ont pour objectif de favoriser l'accès à des loisirs éducatifs.

Pour cela, il sera mis en place de nouvelles activités dans le but de concourir à l'éveil des enfants âgés entre 7 et 10 ans.

Les thématiques des parcours proposés seront très variés :

- Culturel (musique, théâtre, cinéma, BD/manga, exposition etc...)

- Artistique (chant, danse, expression corporelle etc...)
- Citoyen (autour de rallyes citoyens, visite de la mairie, des pompiers, d'épiceries sociales, développement durable et...)
- Sportif (initiation, découverte de pratique nouvelle, piscine municipale via le dispositif savoir nager etc....)
- Scientifique (atelier robotique, expériences, sorties découvertes etc....)

OU ?

Directement sur les lieux appropriés en fonction du caractère de l'activité sachant qu'il sera privilégié des lieux favorisant l'accessibilité.

les lieux des activités seront stipulés sur le planning des parcours. Celui-ci sera disponible en ligne www.ville-houilles.fr ou au Ginkgo avant chaque session de vacances

QUAND ?

Pendant les vacances scolaires, entre 9h30-12h le matin et 13h30-17h30 l'après-midi.

En cas de sortie, les horaires peuvent être modifiés. Dans ce cas, les nouveaux horaires seront toujours stipulés dans les plannings.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les dossiers sont disponibles au Ginkgo ou téléchargeable directement sur le site de la ville.

Une fois le dossier complet déposé au Ginkgo ou transmis par mail, l'inscription est valable de septembre à août de chaque année scolaire.

Pour constituer un dossier, il est nécessaire de fournir les documents ci-dessous.

- Fiche de présentation
- Fiche sanitaire
- Photocopies des vaccins
- Charte 7-10
- Attestation d'assurance

L'inscription a un parcours se fait au moins 1 semaine avant via un formulaire à déposer au Ginkgo ou par envoi de mail (jeunesse@ville-houilles.fr).

L'inscription a un parcours nécessite la présence de l'enfant sur l'ensemble des activités de la semaine.

LE COUT ?

L'adhésion annuelle est de 5 euros.

A cela s'ajoute, une participation en fonction du caractère des sorties. Aucune annulation d'un enfant ne fera l'objet de remboursement, excepté en cas d'absence justifiée par un certificat médical.

Tous les paiements seront intégrés aux facturations mensuelles périscolaires.

FONCTIONNEMENT :

Dans le cas où une activité/sortie se termine au-delà de 20h, vous devrez remplir l'autorisation parentale mentionnant le nom de la personne (d'au moins 12 ans) qui viendra chercher l'enfant.

En cas de modifications des horaires, ces derniers seront précisés sur le planning.

RESPONSABILITE :

La ville ne pourra être tenue pour responsable en cas de vols, pertes, ou détérioration d'effets personnels.

DOCUMENT A CONSERVER PAR LES FAMILLES

Protection des données :

Les données indiquées sur le formulaire d'inscription font l'objet d'un traitement par la Ville de Houilles afin de permettre l'encadrement et la sécurité du jeune inscrit aux animations. Ces données sont conservées pour une durée de deux ans (année scolaire en cours et année suivante). Elles sont collectées dans le cadre d'une mission de service public et sont à l'usage exclusif des services municipaux concernés. Le recueil des données est obligatoire. A défaut, l'inscription ne pourra aboutir. Conformément à la loi n°78-17, toute personne dispose des droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement sur ses données, ainsi que du droit de définir des directives relatives à leur sort après leur décès. Pour exercer ces droits ou retirer votre consentement, veuillez- contacter : rgpd@ville-houilles.fr ou : RGPD – Mairie de Houilles – 16, rue Gambetta – CS 80330 – 78800 Houilles. Toute personne dispose également d'un droit de réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés